

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

22_11_10_0331	COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT EN VERTU DE LA DELIBERATION 20_10_15_341 DU 15 OCTOBRE 2020	C.C DU 10/11/2022
---------------	--	------------------------------

Le **jeudi 10 novembre 2022**, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le **vendredi 28 octobre 2022**, s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean PAPADOPULO, Président.

70 membres du conseil en exercice.

Ont participé aux votes :

43 Conseillers communautaires présents : ACCETTOLA Hélène – AYDIN Michaël – BACCAM Marguerite – BACCONNIER Michel – BELIME Gaëlle – BERGER Alain - BERTOLA-BOUDINAUD Graziella – BETON Christian – BOCHARD Jean-Jacques – BORGHI Roland – BOUCHET Lucas – CHAUMONT-PUILLET Anne – CHRIQUI Vincent – DI SANTO Laurent – DIAS Olivier – DURAND Fabien - DURET Isabelle – DUSSERT Marie-Thérèse – FAYET Michel – GAGET Christine – GAGET Mathieu – GAUDE Daniel – GIRARD Jean-Pierre – GUETAT Christian – JACQUEMOND Nathalie - KOPFERSCHMITT Carine – LEPRETRE Aurélien – LIGONNET Andrée - LORIOT-CARNIS Maryse – MARGIER Patrick – MARTI Patrick – MARY Alain – NICOLE-WILLIAMS Patrick – PAPADOPULO Jean – PARDAL Jean-Claude – PENOT Danielle – RENARD Isabelle – ROY Nadine – SAGIROGLU Aïcha – SUCHET Noël – TISSERAND Olivier – VERLAQUE Florence – WAJDA Daniel

14 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs : ALIAGA Alexandre donne pouvoir à BOUCHET Lucas – BADIN Pascale donne pouvoir à TISSERAND Olivier – BERGER Dominique donne pouvoir à BETON Christian – BLOND Priscilla donne pouvoir à BELIME Gaëlle - DESFORGES Marie-Laure donne pouvoir à DUSSERT Marie-Thérèse – GUSTO Nadiège donne pouvoir à DI SANTO Laurent – LASSAUSAIE Carole donne pouvoir à MARTI Patrick – LAVILLE Christophe donne pouvoir à CHAUMONT-PUILLET Anne – MAILLET Dorian donne pouvoir à LEPRETRE Aurélien – MARION Cyril donne pouvoir à BORGHI Roland – POUDEVIGNE Magaly donne pouvoir à GAGET Mathieu – RABUEL Guy donne pouvoir à GAUDE Daniel - SALMON Jean-Noël donne pouvoir à SAGIROGLU Aïcha – SIMON Catherine donne pouvoir à PAPADOPULO Jean

13 Conseillers communautaires absents : BOUISSET Sandrine – CICALA David - DEBES Céline - DENIS Christophe – GIRAUD Denis – JURADO Alain – LEGAY-BELLOD Gaël – MICHALLET Damien - NASSISI Ludovic – PERRARD Damien – ROULOT Océane – SADIN Christine - VIAL Guillaume

Secrétaire de séance : FAYET Michel

Acte certifié exécutoire par

- Dépôt en Sous-préfecture le
- Publié le

Nomenclature

- 5. Institutions et vie politique

- 4. Delegation de fonctions

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère n° 20_10_15_341 du 15 octobre 2020 portant délégations accordées par le Conseil Communautaire au Président pour accomplir certains actes de gestion ;

Le président expose :

Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par le Président, du 8 septembre au 12 octobre 2022.

Numéro	Objet	Destinataire	Montant
22_09_08_0267	Convention d'occupation de locaux entre la CAPI et le GRETA Nord-Isère		7492,50€/an
22_09_14_0268	Approbation de la convention d'occupation du bureau n°7 de la pépinière d'entreprises (Association Initiative Nord-Isère)		
22_09_14_0269	Sollicitation d'une subvention auprès de l'ANCT pour le financement d'une prestation intellectuelle portant sur l'élaboration de la future contractualisation politique de la ville		20 000,00 €
22_09_14_0270	Sollicitation d'une subvention auprès de l'ANCT pour le financement du poste de chargé(e) de mission référent habitat et cadre de vie du contrat de ville dans le cadre de la mise en œuvre du PERR pour l'année 2023		8 000,00 €
22_09_15_0271	Sollicitation d'une subvention auprès de l'ANCT pour le financement du poste de chargé(e) de mission emploi, insertion du contrat de ville dans le cadre de la mise en œuvre du PERR pour l'année 2023		8 000,00 €
22_09_15_0272	Avenant n°4 du programme d'intérêt général "Sortir du mal logement en Isère (2018-2023)"		
22_09_19_0276	Ester en justice afin de défendre les intérêts de la CAPI dans l'instance n° 2202417-6 devant le tribunal administratif de Grenoble		
22_10_12_0311	Approbation de la convention d'occupation du bureau n°2 de la pépinière d'entreprises - entreprise "Terre de connexion"	l'entreprise Terre de Connexion	90 €/m ² Hors Taxe (HT)
22_10_12_0312	Approbation de la convention d'occupation du bureau n°3 de la pépinière d'entreprises - entreprise "M-Tech énergie"		90 €/m ² Hors Taxe (HT)

22_10_12_0313	Avenant n°1 à la convention d'occupation du groupe scolaire 2 Jacques PREVERT (été 2022)		
22_10_12_0314	Approbation de l'avenant à la convention d'occupation des locaux situés au sein de l'espace des solidarités Olympe De GOUGE, 6 rue du Triforium à L'Isle d'Abeau par la CAPI dans le cadre du PLIE		
22_10_12_0315	Ester en justice afin de défendre les intérêts de la CAPI devant la cour administrative d'appel de Lyon dans le cadre des désordres affectant le théâtre du Vellein à Villefontaine		
22_10_12_0316	Donnant mandat spécial à Mme Anne CHAUMON-PUILLET Mrs. Jean PAPADOPULO, Daniel GAUDE, Patrick NICOLE-WILLIAMS, Patrick MARGIER, Olivier TISSERAND pour participer au 32ème congrès de l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF)		
22_10_12_0317	Servitude de passage de réseaux électriques - A 1377 à Saint Quentin-Fallavier et A 964 à Villefontaine		20 € et 16 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**OUI** l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et voté (Approuvé à l'unanimité)

DECIDE

- **DE PRENDRE ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Président du 8 septembre au 12 octobre 2022, par la délibération n°20_10_15_341
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, un Vice-Président, à signer, au nom et pour le compte de la CAPI, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président

Jean PAPADOPULO